



République Française

★ ★ ★

ASSEMBLEE

★ ★ ★

SECRETARIAT GENERAL

★ ★ ★

N°11066-2009/APS

Du 09/11/2009

R A P P O R T

A L'ASSEMBLEE DE PROVINCE

Objet : Délibération portant décision modificative n°3 du budget de la province Sud pour l'exercice 2009

PRESENTATION GENERALE

Le budget de la province Sud pour l'exercice 2009 est arrêté à 75 722 222 189 XPF sur la base des trois délibérations suivantes :

- le budget primitif le 22 décembre 2008, pour	59 269 424 810 XPF
- la décision modificative n° 1, le 20 mars 2009, pour	365 000 000 XPF
- le budget supplémentaire (DM2), le 4 septembre 2009, pour	16 087 797 379 XPF

Le présent projet de décision modificative n°3 soumis à votre approbation a pour principal objet l'ajustement des crédits de paiement sur certaines opérations principalement suite à l'actualisation des échéanciers de travaux sur la fin de l'exercice 2009.

Ces ajustements de crédits permettent ainsi de relever la provision relative à l'anticipation du résultat 2009.

Les ressources et emplois de cette décision modificative n°3 sont décomposés comme suit :

RESSOURCES

1 245 895 647 XPF

décomposés comme suit :

1/ Ressources nettes sur annulation (dépenses moins recettes)

1 195 074 544 XPF

avec :

↳ Réduction de dépenses	+ 1 528 722 048 XPF
↳ Annulations de recettes	- 333 647 504 XPF

Ces ajustements se présentent comme suit par section :

INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Gains nets sur annulations : 885 645 059 XPF en provision pour anticipation du résultat 2009	Gains nets sur annulations : 309 429 485 XPF - 263 533 838 F en provision pour anticipation du résultat 2009 - 21 700 000 F pour des mesures nouvelles - 24 195 647 F en dépenses imprévues

2/ Ressources nouvelles

50 821 103 XPF

décomposées comme suit par section :

INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Recettes nouvelles : 41 426 103 XPF - 36,3 millions XPF de remboursement de prêts accordés au titre de l'habitat social, - 5,1 millions XPF de participations de VALE INCO au titre de la conservation de la biodiversité dans le Sud.	Recettes nouvelles : 9 395 000 XPF de participations de VALE INCO au titre de la convention pour la conservation de la biodiversité dans le Sud.

EMPLOIS

1 245 895 647 XPF

décomposés comme suit :

↳ Anticipation du résultat	1 200 000 000 XPF
↳ Mesures nouvelles	21 700 000 XPF
↳ Provision dépenses imprévues	24 195 647 XPF

A- LES AJUSTEMENTS

1 – LES RECETTES

Les ajustements de recettes s'élèvent à **-333 647 504 XPF** dont 286,9 millions XPF en section d'investissement et 46,7 millions XPF en section de fonctionnement.

En investissement, les annulations s'élèvent à **- 286 947 504 XPF** et comprennent principalement :

- 283,9 millions XPF de recettes Etat par rapport aux dépenses inscrites au titre des opérations contractualisées,
- 3 millions XPF de participations de la Nouvelle-Calédonie pour l'acquisition de matériel destiné à l'entretien des cours d'eau.

En fonctionnement, les annulations s'élèvent à **- 46 700 000 XPF** et comprennent principalement l'ajustement de la participation de la Nouvelle-Calédonie pour les travaux d'entretien des cours d'eau.

2 – LES DEPENSES

Les ajustements sont proposés à hauteur de – **1 528 722 048 XPF** dont 1,172 milliard XPF en section d'investissement et 356,1 millions XPF en section de fonctionnement.

Le budget 2009 est donc ramené à :

- 12,3 milliards XPF pour l'enveloppe des investissements directs soit un ajustement à -9% ;
- 41,2 milliards XPF pour les dépenses de gestion soit un ajustement à -1%.

En section d'investissement, les principaux ajustements en dépenses concernent les opérations suivantes :

- ➔ 746,8 millions XPF au titre des programmes provinciaux dont :
 - O Domaine de Déva 156,0 millions XPF,
suite au décalage de certains aménagements sur 2010
 - O Immeuble de l'Artillerie 80,0 millions XPF,
 - O Divers aménagements du réseau routier 55,3 millions XPF,
 - O Construction et aménagement de logements de l'intérieur 46,0 millions XPF,
 - O Internat de La Foa 46,0 millions XPF,
 - O Piste cyclable de Tina 39,5 millions XPF,
 - O Ko Wé Kara 35,0 millions XPF,
 - O Collèges de La Foa et Rivière Salée 59,0 millions XPF,
 - O Route du Grand Sud 27,9 millions XPF,
 - O Station de Port-Laguerre 27,6 millions XPF,
 - O Acquisition de terrains pour travaux routiers 21,0 millions XPF.
- ➔ 337,7 millions XPF au titre des investissements sur contrats de plan dont :
 - O Habitat social 262,3 millions XPF,
 - O Aménagement des routes du Grand Sud 64,5 millions XPF,
- ➔ 47,1 millions XPF sur les programmes pour tiers dont :
 - O équipements sportifs en tribus 16,1 millions XPF,
 - O chapelle d'Ouara 16,0 millions XPF,
- ➔ 40,9 millions XPF sur les subventions d'investissement hors contrats de plan dont 21,1 millions XPF au titre de l'habitat social.

En section de fonctionnement, les ajustements de 356,1 millions XPF comprennent principalement les opérations suivantes :

- ➔ 325,4 millions XPF au titre des interventions hors contrat avec notamment :
 - O l'emploi 101,2 millions XPF
dont 50 millions XPF sur le dispositif PPIC
et 41,3 millions XPF sur le PREGO
 - O le secteur médico-social 46,7 millions XPF,
 - O l'entretien des cours d'eau 46,5 millions XPF,
 - O l'environnement 41,4 millions XPF,
dont 22 millions XPF pour la gestion des déchets
 - O la santé publique 25,3 millions XPF,
dont 11 millions XPF au titre des vacances
 - O la mise en place d'un fonds documentaire 16 millions XPF.

- 23,2 millions XPF au titre du fonctionnement des services,
- 7,5 millions XPF au titre des subventions hors contrat.

Ces ajustements de recettes (-333,6 millions XPF) et de dépenses (-1,529 milliard XPF) permettent donc de présenter une économie nette de **1,195 milliard XPF**.

B- LES MESURES NOUVELLES

En recettes, les mesures nouvelles s'élèvent à **50 821 103 XPF** composés de :

- 36,3 millions XPF d'ajustement de recettes dû aux remboursements de prêts accordés au titre de l'aide à l'habitat,
- 14,5 millions XPF de participations de la société VALE INCO au titre du programme pour la conservation de la biodiversité dans le Sud.

En dépenses, les mesures nouvelles s'élèvent à un montant de **1 245 895 647 XPF** décomposés principalement comme suit :

- 1,2 milliard XPF au titre de l'anticipation du résultat 2009. Cette dernière complète la provision de 2 milliards XPF effectuée au budget supplémentaire 2009 et permet d'inscrire une ressource de 3,2 milliards XPF au budget primitif 2010.
- 24,2 millions XPF d'ajustement des dépenses imprévues,
- 11,7 millions XPF pour le fonctionnement des services,
- 10 millions XPF pour des aides exceptionnelles en faveur des enfants handicapés.

L'ensemble de ces mesures nouvelles nettes s'élèvent ainsi à **1,195 milliard XPF**.

Les mouvements par chapitre de cette décision modificative n°3 se décomposent comme suit :

Telles sont résumées les principales propositions du projet de décision modificative n° 3 que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

